



REPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE

MINISTERE DE L'EDUCATION, DES SCIENCES
ET DE LA FRANCOPHONIE

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT
DE L'EDUCATION EN AFRIQUE

ETUDE PROSPECTIVE / BILAN DE L'EDUCATION EN AFRIQUE

EXPERIENCE PRESCOLAIRE « NON FORMEL »

(Rapport descriptif)

EQUIPE TECHNIQUE :

- Mr Santiago BIVINI MANGUE,
Coordonnateur de l'étude.
- Mr Eduardo NSUE OVONO ?
Coordonnateur de l'ADEA en Guinée
Equatoriale.
- Mme María Jesusa NKARA OWONO,
Directrice du projet préscolaire.

PARTICIPANTS :

- Mme María Teresa AVORO NGUEMA

Malabo, août 1.999

I. PRESENTATION DU PAYS.

1. La République de Guinée Equatoriale est situé au sud du Golfe de Guinée, entre le Nigeria, le Cameroun, le Gabon et l'Océan Atlantique. Elle comprend deux grandes parties : la partie continentale encadrée entre le Cameroun, le Gabon et l'Océan Atlantique, c'est la plus vaste du pays ; et la partie insulaire qui a des frontières maritimes avec le Nigeria et le Cameroun. On y trouve aussi quatre îles.
2. La superficie globale est de 28.051 km², avec une population de 406.151 habitants en 1994, dont 38,8% est urbaine et 61,2% rurale. Le taux moyen de croissance annuelle atteint déjà 2,8% donc une densité de 14 habitants/km². De cette population, 51,2% représentent les femmes.
3. L'économie du pays est basée sur l'agriculture, le commerce et les ressources forestières, produits fréquemment affectés par l'évolution des prix du marchés internationaux. La prospection pétrolière débutée en 1992, son exploration normale a commencé en 1996, aujourd'hui avec une production journalière de 80.000 barils. Ce grand projet national permet déjà au pays d'envisager l'avenir avec plus d'optimisme, dont un taux de croissance économique supérieur à 4,6% par an en moyenne, avec un PNB par habitant qui est passé de 540 US\$ en 1994 à 1000 US\$ en 1998.
4. Le fait que ce pays soit le seul hispanophone au sud du Sahara n'explique pas toute son histoire. Ancienne colonie portugaise depuis la fin du s XVème siècle, devient une colonie espagnole, après le traité de EL PARDO en 1778 et a accédé à son indépendance le 12 octobre 1968, après quatre ans d'autonomie politique. Le premier régime après l'indépendance dure jusque en 1979, caractérisé par un système dictatorial, ceci apporte une situation confuse et put jusqu'à rompre l'ordre social, politique et économique du pays.
5. Le changement du régime effectué le 3 août 1979, par le Président actuel, Obiang Nguema Mbasogo, fait possible la réintégration du pays dans la communauté internationale.

Depuis cette date, le pays déploie des efforts louables pour rétablir l'ordre juridique et introduire la démocratie, pour renforcer le dynamisme de son développement et améliorer son niveau de vie (voir annexe n° 1).

II. SITUATION EDUCATIVE PENDANT LA DECENNIE 1980-1990.

6. Dans les domaines éducatifs et à cause de la situation juridique transgressée, le pays avait besoin de disposer d'abord d'un instrument légal pour normaliser le fonctionnement de tout le système éducatif. Comme résultats de ces efforts, une Loi générale de l'Education était élaborée et adoptée par Décret Présidentiel du 9 juillet 1981, ses buts et objectifs de direction cherchaient une formation intégrale de la personne, un développement harmonieux, la préparation pour un exercice responsable de la liberté, le maximum de respect à la confession religieuse de

tous, la culture des valeurs nobles de l'Afrique, de notre communauté linguistique et culturelle et de la civilisation chrétienne, l'encouragement de l'esprit de coexistence, de compréhension et de coopération internationale, dans le concert des nations et des êtres humains.

7. Cette Loi Générale prévoyait une période de huit ans pour le niveau primaire ; la colonisation était à l'origine de cette durée et constituait une cause de préoccupation de la part des Autorités nationales, et devient l'objet mis en question par plusieurs acteurs du secteur, des organisations et des personnes intéressées aux problèmes éducatifs du pays.
8. parmi les points mis en question qui ont provoqué la révision de ladite Loi Générale, on peut signaler les faits suivants, dont la majorité restent d'actualité :
 - (a) La demande sociale de l'éducation était grande, résultant de l'accumulation de plusieurs générations de jeunes, ou d'enfants marginalisés par le système, à cause de la détérioration des écoles, par manque d'offre scolaire et par une motivation très basse de la population pour envoyer leurs enfants à l'école, pendant l'ancien régime.
 - (b) Le rendement bas du système surtout pour le niveau préscolaire et primaire, où 30% d'élèves de ce niveau seulement réussissaient aux examens finaux et 65% des effectifs se trouvaient dans le préscolaire et en première année du primaire.
 - (c) L'inadéquation des orientations curriculaires nationaux, et le manque d'actualisation, d'uniformité et de clarté en ce qui concerne son application dans les établissements scolaires. Le manque de programmes scolaires dans certains niveaux d'enseignement, avec une baisse de connaissances de la psychologie de l'enfant et du jeune, ainsi que des caractéristiques culturelles et sociales du pays.
 - (d) Le manque du personnel enseignant, en nombre, en distribution et en qualification suffisante ; ceci est reflété par le nombre excessif de groupes d'élèves à la charge d'un seul maître et la qualité très faible pour ce qui de l'enseignement dispensé par celui-ci.
 - (e) Des bâtiments scolaires insuffisants ainsi que le mobilier, les équipements et le matériel d'appui logistique, qui répond à la demande éducative, culturelle et l'avenir de l'éducation.
9. Ainsi a eu lieu un grand séminaire-atelier pour programmer une révision de la structure, du fonctionnement du système éducatif, célébré à Malabo du 1^{er} au 12 avril 1985, avec la participation de l'UNESCO, de la Coopération espagnole et des experts nationaux en planification éducative. Ce séminaire a permis de comprendre l'impossibilité à appliquer la Loi en question, put structurer la durée de l'enseignement primaire à cinq ans au lieu de huit, et le rendre obligatoire et gratuit. Cette modification est reprise dans la nouvelle Loi de l'Education n° 14 du 9 janvier 1995, article 16, alinéa 2 (voir annexe 2).

III. SITUATION PARTICULIERE DU PRESCOLAIRE. PERIODE 1980-1990.

10. Suite à l'analyse du diagnostique fait sur la situation particulière du niveau préscolaire pendant la période précitée, on a constaté que ce niveau souffrait :

- (a) D'une couverture insuffisante par manque de bâtiments scolaires, de salles spacieuses pour le développement de l'enseignement préscolaire. Les enfants de ce niveau partageait les mêmes espaces physiques avec ceux de la première année du primaire.
- (b) D'une ratio maître/élève très élevée, comme conséquence des groupes pléthoriques précités, soit plus de 80%.
- (c) D'un grand écart d'âge entre les enfants du préscolaire, compte tenu de l'accumulation des générations précitées.
- (d) D'un rendement très bas dans ce niveau, seul 28,0% réussissait le passage préscolaire-primaire.
- (e) Du manque de matériel didactique de soutien et une marge curriculaire de référence commune pour tous les enseignants de ce niveau.
- (f) D'une confusion des objectifs de l'enseignement préscolaire, car on attendait que l'enfant ayant achevé ce niveau soit capable d'écrire, de lire et de manier la langue officielle du pays, à l'époque l'espagnol, mais aujourd'hui l'espagnol et le français ; ainsi que les aspects psychométriques et affectifs de l'enfant (voir ancienne Loi Générale de l'Education du 9 juillet 1981, chapitre II, section 1, articles 12 et 13, ainsi que la nouvelle Loi Générale de l'Education n° 14 du 9 janvier 1999, chapitre II, section 1, articles 14 et 15).

11. Nous porterons une attention très spéciale au point II de ce rapport, c'est pourquoi nous présentons ci-dessous les statistiques qui illustrent bien la situation du niveau préscolaire pendant l'année scolaire 1988/1989 (voir annexe 3 et 4, page 163 du plan d'opérations).

IV. CONFERENCE MONDIALE DE L'EDUCATION POUR TOUS ET LA PRISE DE CONSCIENCE DU GOUVERNEMENT EQUATO-GUINEEN.

12. La conférence mondiale sur l'éducation pour tous, célébrée à Jomtien (Thaïlande) en 1990 comptait avec la participation d'une délégation officielle de la République de Guinée Equatoriale. Le plan d'action adopté à ladite conférence établit les buts concrets pour l'an 2000, relatives aux aspects suivants :

- (a) Extension de l'assistance et des activités du développement de la première enfance avec les interventions de la famille et de la communauté, et surtout pour les enfants pauvres.

- (b) Accès universel à l'éducation primaire, ou bien à n'importe quel niveau de base, et l'aboutissement du même pour l'an 2000.
- (c) Amélioration des résultats d'apprentissage, afin qu'un pourcentage d'élèves d'une tranche d'âge prédéterminé atteigne un niveau donné de réussite des enseignements considérés essentiels.
- (d) Réduction à la moitié du taux d'analphabétisme des adultes en 1990, en mettant l'accent sur l'alphabétisation des femmes.
- (e) Elargissement des services éducatifs de base, et de formation pour des autres compétences essentielles et nécessaires pour les jeunes et les adultes, en évaluant l'efficacité des programmes, en fonction de la modification des comportements et de l'impact sur la santé, l'emploi et la productivité.
- (f) Augmentation de l'acquisition des connaissances, des capacités et des valeurs, de la part des individus et des familles, pour mieux vivre et réussir un développement durable.

13. Pendant le mois d'août/septembre 1990, quelques mois après la conférence mondiale en question, le gouvernement dut organiser une table ronde des bailleurs de fonds pour chercher les financements des programmes de développement du pays, y inclus le secteur éducatif.

Le projet d'alimentation scolaire appuyé par le Programme mondial d'alimentation (PAM), devait beaucoup contribuer à l'amélioration de l'assistance scolaire par la distribution d'aliments, par ailleurs l'accès en imposant l'élaboration d'un programme qui allait répondre aux aspects de qualité et de pertinence.

V. PRISE DE DECISION.

14. Compte tenu de la malheureuse situation de la femme équato-guinéenne en tant que responsable de la production des aliments, comme les autres femmes des pays pauvres, une activité qu'elle réalise quotidiennement, et l'oblige à s'absenter de sa maison et de se séparer de ses enfants mineurs, restant presque abandonnés à domicile. C'est ainsi qu'avant 1990, les enfants mineurs n'étaient pas servis à l'enseignement, quelques uns accompagnaient leur frère à l'école sans y prendre part, et généralement dans chaque école il y avait une seule maître chargé aussi de l'enseignement primaire, sans avoir de méthodes pour le préscolaire.

Dans ces circonstances, les enfants du préscolaire avaient peu d'opportunité de stimulation et de développement.

En d'autres termes, on constatait que l'enfant avait une entrée tardive à l'école primaire.

L'une des raisons était l'ignorance de la langue d'instruction (l'espagnol). Il existait en outre le problème du redoublement et l'âge avancé, pour ceux-ci par manque d'activités préparatoires pour s'occuper des enfants en âge préscolaire. On ne peut non plus laisser de signaler les problèmes de désertion dans le primaire pendant la décennie 1980.

15. Le Ministre de l'Education, des Sciences et de la Francophonie pensait dans le temps qu'on ne pouvait pas parler d'une attention nécessaire à l'estimulation et au développement de l'enfant, il était évident d'agir rapidement au niveau préscolaire ; si vraiment on voulait améliorer le rendement scolaire et épargner les efforts postérieurs. Par ces raisons malgré les ressources financières bien limitées dans le temps, le ministère de l'éducation mit en marche, vers fin 1990 un programme pour l'attention préscolaire à caractère non formel, avec une haute participation communautaire.

Et pour mieux répondre aux nécessités du développement de l'enfant, et éduquer à la famille, surtout après la célébration de la conférence mondiale de l'éducation pour tous précitée, le gouvernement de la République de la Guinée Equatoriale put élaborer un grand document intitulé « Plan Opérationnel », document approuvé et signé le 22 juillet 1991 avec l'UNICEF. Ce document contient une série d'activités réalisées dans les zones rurales et périphériques urbaines du pays.

Pour le développement de ces actions, on a utilisé la technologie éducative adaptée aux conditions nationales et surtout de chaque milieu, avec la participation active des organisations communautaires et les parents des enfants.

VI. OBJECTIFS.

16. Les principaux objectifs assignés à ce Plan Opérationnel étaient :

- (a) S'occuper des besoins du développement de l'enfant de 3 à 6 ans par des expériences d'apprentissage qui stimulent les habitudes et les habiletés, pour son intégration postérieure à l'enseignement primaire.
- (b) Contribuer à l'amélioration de la santé et de la nutrition des enfants.
- (c) Promouvoir et soutenir des organisations et à la communauté pour rendre service aux enfants.

VII. LES DEMARCHES.

17. Pour la réalisation des objectifs assignés au plan opérationnel et ses activités en faveur du développement de l'enfant, et pour mieux mener l'expérience, la première démarche fut de tracer des stratégies suivantes :

- (a) Mobilisation des organisations communautaires pour satisfaire les besoins de développement de l'enfant.

- (b) Utilisation d'une technologie éducative simplifiée facilement adaptée par les leaders communautaires, pour le développement des activités du programme.
- (c) Appui à la capacité d'autogestion de la communauté pour mettre en marche et soutenir les actions de développement de l'enfant.

18. On dut penser par ailleurs à la formation rapide du personnel enseignant et de direction du projet, en deux catégories : les coordonnateurs et les promoteurs.

On avait examiné la constitution et l'ambiance physique où les actions éducatives allaient se dérouler et les expériences d'apprentissage. Les locaux organisés par la propre communauté, devenaient ou bien formaient cette ambiance physique, qui fonctionne jusqu'à maintenant comme des établissements éducatifs du nouveau préscolaire. Ceux-ci avec des équipements minimes (latrines, foyers, l'eau potable, etc.). Ils paraissaient suffisants pour réaliser des travaux libres mais programmés avec les enfants.

19. Cette première démarche permet donc d'accélérer la création de centres préscolaires dans le pays, mais des matériaux locaux, non permanent. Et pouvoir en outre fournir dans ces centres du matériel didactique importé, en attendant l'élaboration de manuels adaptés aux nécessités nationales, le tout basé sur la technologie éducative pour le travail avec les enfants, et constituer par un plan curriculaire qui englobait les activités dans quatre domaines : biopsychométrie, socioaffectif, communication et intellectuel. Ces quatre domaines avaient soixante-quinze objectifs, ceux-ci divisés en deux groupes d'âge : de 3-4 et 5-6 ans.

20. Aussi dans ces activités de démarrage, on put préparer un guide méthodologique pour chaque promoteur qui orienterait le travail quotidien avec les enfants dans une période de cinq heures, en dehors des guides pour le domaine du développement (graphisme, arts plastiques, développement intellectuel, préparation et utilisation du matériel didactique, etc.). Pendant la journée de travail on avait pensé que l'enfant aura de quoi manger, préparé par sa mère ou ses parents, à base de produits apportés par la communauté et le Programme mondial d'alimentation.

21. Pour s'assurer de la démarche entreprise, l'idée d'avoir des sources de financement du projet fut accomplie, et on put à cet effet réussir quatre sources financières :

- 1) Le Gouvernement par ses propres efforts avait souscrit les accords de financement avec les agents multilatéraux, notamment : la banque mondiale, la Banque africaine de développement, etc.
- 2) Les agences de coopération multilatérales du système des Nations unies, par rapport aux accords de coopération souscrits avec le Gouvernement pour appuyer le programme ou activités pendant la période définie ; sans oublier les dons bilatéraux.

- 3) Les organisations non gouvernementales qui participèrent aux actions du développement, leurs apports se basèrent sur l'assistance technique par leurs ressources humaines qui travaillent dans le pays.
- 4) Les communautés contribuèrent par leur travail, par la promotion et la prestation de services et par leur collaboration dans des travaux de construction : des matériaux, des locaux, et d'autres facteurs de production en fonction des disponibilités de chacune. Ainsi qu'à la gestion des fonds rotatoires et des petits apports financiers fournis par leurs propres communautés.

VIII. LES APPORTS.

22. Nous avons estimé comme type d'apport les quatre sources de financement suivantes :

a) Pour le Gouvernement, il s'agissait de :

- fonds pour le paiement du personnel gouvernemental participant aux programmes ;
- bureaux, magasins, entrepôts et ateliers ;
- matériel et facteurs de production pour la mise en œuvre des différents programmes et activités ;
- fonds pour les crédits souscrits (leur paiement) pour le développement de l'infrastructure et la mise en œuvre des programmes ;

Le montant des ces apports gouvernementaux se trouve dans le budget annuel de chaque département ministériel, qui se prépare entre les mois d'octobre et de novembre de chaque année.

b) Pour les agences de coopération, il s'agissait de :

- l'assistance technique ;
- de la formation du personnel des secteurs qui participeront aux activités du programme préscolaire ;
- du financement pour supervision et transport au bénéfice du programme ;
- des matériels et des facteurs de production pour le développement des projets ;
- de l'évaluation et étude opératoire ;
- de quelques dépenses d'opération (carburant, travaux supplémentaires) ;
- de quelques installations et travaux pratiques.

c) Pour les Organisations non gouvernementales :

- l'assistance technique ;
- travail de promotion et d'appui au développement communautaire ;
- des aides financières pour le développement communautaire ;
- équipement, matériels et transport pour des activités dans lesquelles leur personnel était intégré ;

- rendement de services directs à la population dans laquelle travaillent leurs membres.
- d) Pour la communauté :
- participation au programme, introduction et suivi des actions au niveau communautaire ;
 - main d'œuvre pour le développement des travaux pratiques ;
 - matériels locaux pour la réalisation des travaux pratiques (sable, pierres, bois, etc.) ;
 - travail communautaire pour la réalisation des programmes (production et préparation des aliments) ;
 - apports financiers communautaires pour soutenir les activités de la communauté (attention primaire de santé, paiement des crédits pour la production).
- e) Pour l'Unicef :
- l'assistance technique ;
 - formation du personnel des secteurs étatiques qui participent aux activités du programme préscolaire ;
 - supervision et transport ;
 - matériels et facteurs de production pour le développement des projets ;
 - évaluation et étude opératoire ;
 - quelques dépenses sur des opérations (carburant, travaux supplémentaires) ;
 - indemnités mensuelles pour les promoteurs du projet.

IX. LES ENGAGEMENTS.

23. Les différents engagements prévus sont les suivants :

- a) Le Gouvernement, pour assurer la démarche entreprise, s'engagea pour l'exécution normale du projet, à fournir des locaux, des installations, du personnel technique et administratif, des équipements et des moyens de transport nécessaires, s'engageant en même temps à prendre en charge les dépenses non prévues pour les aides de l'Unicef.

Le Gouvernement prenait aussi en charge la réception, le dédouanement, le stockage, le transport et la distribution dans tout le pays des équipements fournis par l'Unicef.

Le Gouvernement devait par ailleurs s'engager à prendre les mesures nécessaires pour désigner le personnel national adapté pour l'exécution du programme et à assurer l'accomplissement des objectifs fixés.

En outre, le Gouvernement acceptait la responsabilité de toute réclamation vis-à-vis de l'Unicef ou de ses fonctionnaires en Guinée Equatoriale pendant l'exécution du projet.

- b) Pour ce qui est des engagements de l'Unicef, il s'agissait de :
- fournir les équipements nécessaires, dans le cadre des limites fixées par le Conseil Exécutif pendant la réunion de 1991 ; apporter aussi les fonds mentionnés dans la cadre de ses apports précités. Pour cette période, le coût de l'intervention générale de l'Unicef dans l'ensemble du pays était estimé à 6.500.000\$ (2.500.000\$ pour les ressources générales et 4.000.000\$ pour les fonds complémentaires), et pour le préscolaire : 630.000\$).
 - Par ailleurs, l'Unicef s'engageait aussi à transporter les équipements, les fournitures, les véhicules et à effectuer les dépenses douanières et de transport aérien.
 - De plus, les fonctionnaires de l'Unicef eurent la possibilité de visiter les lieux où déroulaient les activités du programme, et auront le droit d'être informés et le droit de regard.

X. LES COORDONNATEURS : PROFILS ET TACHES.

24. Le projet a réussi à former 18 Coordonnateurs. Les conditions pour accéder à ce poste étaient les suivantes :

- Avoir le diplôme de Maître d'école (Bac + 3) ;
- Connaître le développement évolutif de l'enfant ;
- Avoir une bonne expérience dans l'enseignement de 3 ans au minimum.

TACHES :

a) Primaires :

- Assurer la cohérence dans le transfert de technologie et de méthodologie du travail dans les établissements d'enseignement préscolaire, aux promoteurs et aux autorités villageoises.
- Former, orienter et guider les promoteurs dans leurs activités.
- Préparer les rapports sur l'évolution des activités dans chaque zone.

b) Secondaires :

- Collaborer dans l'élaboration et la révision du plan curriculaire, et établir des priorités des secteurs de développement à mener à bien.
- Collaborer, orienter et guider les promoteurs dans la programmation annuelle, mensuelle, hebdomadaire et journalière de leurs activités.
- Participer dans la sélection et fixer les conditions de recrutement des promoteurs.

- Garder un contact permanent avec les promoteurs pour les orienter et les guider dans la solution des difficultés rencontrées.
- Programmer et mener des visites aux villages.
- Analyser et évaluer des alternatives pour l'installation de centres préscolaires dans les villages.
- Enregistrer et évaluer le niveau de compromis des responsables locaux vis-à-vis des activités du projet.
- Promouvoir la collaboration des Conseils de Village et des Chefs Traditionnels afin d'intégrer toute la communauté dans le processus d'installation de centres scolaires.
- Collaborer dans la préparation du matériel didactique et de manuels sur l'usage des matériaux ainsi que sur l'organisation de l'environnement.
- Collaborer dans les tâches concernant la promotion de la santé par le biais d'un programme nutritionnel.
- Elaborer des rapports trimestriels sur l'évolution du projet dans chaque zone.

Au vu de tout ce qui précède, nous résumons le tout dans le tableau suivant, lequel les coordinateurs devaient mettre à exécution :

- Connaissance parfaite des grandes lignes conceptuelles et méthodologiques du projet.
- Connaissances des termes de référence et des fonctions qu'un coordinateur doit assurer.
- Connaître et collaborer dans l'amélioration de :
 - Programme global des activités ;
 - Plan curriculaire ;
 - Guides méthodologiques ;
 - Secteurs de développement, objectifs et priorités ;
 - Programmation des activités à réaliser avec les enfants au sein de chaque établissement pour ce qui est de :
 - Musique ;
 - Expression dynamique ;
 - Expression du langage ;

- Expression graphique et pratique.
- Exécution d'un ensemble d'activités sur le terrain, surtout :
 - Interviews des présidents et des délégués de l'éducation des villages.
 - Etude de l'emplacement des locaux des établissements d'enseignement dans chaque village.
 - Réunion avec les délégués de l'éducation et des pères de famille afin d'aborder les objectifs et les buts du projet.
 - Appui au village dans la sélection des candidats au programme de formation des promoteurs.
 - Elaboration de statistiques concernant les enfants de 3-6ans.
 - Fixer les responsabilités des parents par le biais de réunions.
 - Spécification du rôle des promoteurs et l'appui que l'on attend de la communauté.
 - Participation dans l'évaluation et dans l'exécution du programme de formation des promoteurs.
 - Elaborer des matériaux avec des promoteurs en utilisant les ressources disponibles.
 - Aider à la mise en forme et à l'ouverture des établissements préscolaires dans des villages.
 - Visiter périodiquement et systématiquement les centres scolaires, orientant et guidant les promoteurs dans la promotion du dialogue et dans la collaboration avec la communauté et avec ses autorités.
 - Rapports périodiques sur l'évolution de chaque centre préscolaire, sous sa responsabilité technique, en faisant des recommandations sur les améliorations nécessaires à faire.
 - Formation des promoteurs sur des services.

XI. PROGRAMME DE FORMATION POUR LES PROMOTEURS.

1. Objectifs généraux.

- 1.1. Identifier les bases théoriques et scientifiques de l'enseignement préscolaire.

1.2. Connaître et appliquer des techniques méthodologiques du niveau préscolaire.

1.3. Connaître et appliquer des techniques pour travailler au sein de la communauté.

2. Objectifs spécifiques :

2.1. Identifier les caractéristiques d'un enfants de 3-6 ans.

2.2. Identifier les objectifs et les priorités de l'enseignement préscolaire non formel.

2.3. Analyser la structure du plan curriculaire, élaboré pour l'enseignement du niveau préscolaire et manier parfaitement le dit plan.

2.4. Analyser les contenus des guides méthodologiques.

2.5. Elaborer des programmes mensuels, hebdomadaires et quotidiens en fonction des modèles établis.

2.6. Effectuer des stages méthodologiques et pédagogiques quotidiens en fonction des modèles établis.

2.7. Pratique du chant.

2.8. Faire des activités d'expression graphique et pratique.

2.9. Elaborer des matériaux didactiques avec les éléments environnants.

2.10. Analyser des techniques orales et écrites pour le développement du langage.

2.11. Identifier et appliquer des techniques d'évaluation éducative adaptées au niveau préscolaire.

2.12. Apprendre et mettre en œuvre des techniques qui faciliteront le travail au sein de la communauté.

3. Contenus de formation.

Les objectifs précédents sont à l'origines des contenus suivants :

3.1. Définition de l'enseignement préscolaire.

3.2. Curriculum de l'enseignement préscolaire.

3.3. Objectifs, priorités et évaluation de l'enseignement préscolaire.

3.4. Caractéristiques des enfants de 3.-6 ans.

3.5. Expression dynamique.

3.6. Education intellectuelle (serrement).

- 3.7. Expression graphique et pratique
- 3.8. Chant.
- 3.9. Elaboration de matériau.
- 3.10. Aspects théoriques.

4. Méthodologie du travail des promoteurs.

Pour la mise en œuvre des activités de formation, les participants seront en groupe pour traiter les concepts pratiques et spécifiques, aussi seront employés des exposés oraux, l'analyse des documents, et en plénière .

Pour des travaux en groupe, on nommait un moniteur qui était chargé d'exposer les résultats des travaux réalisés. Cette fonction était assumée à tour de rôle par les membres du groupe, en vue de donner une chance à tout le monde. A la fin, on se réunissait en plénière pour échanger des idées et pour résoudre des problèmes.

Les stages pédagogiques étaient organisés comme suit :

- a) Elaboration de plan de cours, révision et préparation des ressources pour sa mise en œuvre.
- b) Démonstration au cours d'une journée de classe (exemple type), par un encadreur.
- c) Pratique simulée. Les participants étaient dans deux groupes, les uns jouant le rôle des enfants et les autres celui des promoteurs. Son caractère rotatif invitait tout le monde à y participer.

Après chaque pratique, on réalisait une session plénière afin de corriger les points négatifs constatés au cours des activités en classe.

5. Evaluation.

L'évaluation était centrée sur plusieurs aspects :

- aspects théoriques ----- 30 points
- aspects pratiques ----- 40 points
- présence et ponctualité ----- 10 points
- coopération et relations humaines ----- 20 points

La moyenne exigée devait dépasser les 70 points. Ceux qui réussissaient obtenaient une attestation d'efficacité et intégraient le projet d'enseignement préscolaire non formel.

XII. LE CURRICULUM ET LES CONTENUS.

25. La formation de l'enfant est axée sur six unités d'apprentissage issues des 75 objectifs que contient le programme curriculaire dans les quatre secteurs suivants :

- a) Communication.
- b) Socio-émotionnel.
- c) Intellectuel.
- d) Bio-psychomoteur.

Les six unités d'apprentissage sont des programmes d'activités mensuelles, sur la base d'un centre d'intérêt, significatif pour l'enfant et qui fait partie de son monde environnant. Dans ces six unités sont distribués les 75 objectifs suscités, classés du plus facile au plus difficile. Les unités de référence sont les suivantes :

1. Mon établissement préscolaire, 4 semaines.
2. L'eau et l'enfant, 4 semaines.
3. L'enfant et la famille, 4 semaines.
4. Le champs et les aliments, 4 semaines.
5. Les changements de climat, 4 semaines.
6. Les animaux, 4 semaines.

Total : 24 semaines

Se trouvent en annexe tous les programmes curriculaires utilisés dans la mise en œuvre du Projet Préscolaire Non Formel.

XIII. REVISION DU PROGRAMME A MOYEN TERME, APRES QUATRE ANS D'EXECUTION DU PROJET.

26. Après quatre ans d'exécution du projet, il était nécessaire de procéder à une révision de la marche des activités, compte tenu du cas de la société équatorienne caractérisée par une série de traditions, de croyances, d'attitudes et de comportements qui entravent les différents niveaux de développement ainsi que l'amélioration des conditions de vie de l'enfant. la connaissance de toutes les causes structurelles qui expliquent ces comportements constituent la préoccupation majeure de tous les acteurs du secteur : le Gouvernement, UNICEF, OMS, FNUAP, PNUD et d'autres bailleurs de fonds qui appuient, par exemple, quelques initiatives opérationnelles dans le secteur de l'éducation.

Il faut de même tenir compte que, comme ressources existantes pour produire des changements au niveau local ou national, on compte avec quelques moyens de communication sociaux un peu limités : radio (Bata, Malabo, Ebibeyin), télévision (Malabo, Bata), qui couvrent difficilement tout le territoire national. En outre, le manque dans le pays d'une presse écrite régulière et permanente, constitue un obstacle dans le processus des communications, de la diffusion des programmes, ... Néanmoins, une solide organisation communautaire par les Conseils de Village a permis l'encouragement et la capacité nationaux pour le développement de quelques activités de communication et de mobilisation sociales avec l'appui des organisations précitées.

27. Ainsi, en se trouvant tout juste au milieu de la décennie de l'éducation en Afrique, et surtout des activités opératrices de l'Unicef en Guinée Equatoriale, on avait pensé

à la réalisation d'une analyse critique de la politique et objectifs du projet préscolaire non formel, c'est-à-dire, procéder à une révision à moyen terme pour les années 1994, 1995 et 1996, ceci permettait d'organiser plusieurs réunions avec tous les partenaires qui composent le projet, et en sa condition d'un projet basé sur le travail communautaire, l'opinion de cette dernière était évidente.

28. La révision consistait donc à :

1. Faire une analyse minutieuse des réussites des objectifs.
2. Suivre le déroulement des stratégies proposées.
3. Voir l'introduction de nouvelles activités dans le projet.
4. Examiner les bénéficiaires de ces activités et leur situation en cette période.
5. Analyser les réalisations concrètes, par exemple : les résultats, les leçons tirées de l'expérience en quatre ans sous forme de résultats physiques.
6. Détecter les difficultés rencontrées au cours des quatre dernières années.
7. Faire de nouvelles suggestions, propositions et recommandations pour l'avenir du projet.

29. la démarche suivie a été longue et difficile, car cette phase de la révision a obligé les différents acteurs de modifier les objectifs généraux et spécifiques, comme suit :

- a) Satisfaire les besoins de développement des enfants mineurs de 6 ans par des actions communautaires et de formation de la mère : au nombre de 10.500 enfants de 3 à 6 ans au sein de 300 communautés et la simulation précoce de 25.000 enfants de 3 ans.
- b) Contribuer à l'amélioration de la santé et nutrition des enfants.
- c) Promouvoir et appuyer les 300 communautés sur leur organisation et leur rendement de services aux enfants mineurs.

30. La révision en question avait permis en outre :

- d'établir de nouvelles modalités de rendement de services à caractère non formel, la participation active de plus en plus de la communauté aux actions de l'éducation, et la connexion avec les secteurs privés, des organisations non gouvernementales et les agences de coopération.

La révision avait donc comme but spécifier ou augmenter jusqu'à 50% la couverture de l'attention des enfants mineurs de six ans, avec des activités de développement, pour bénéficier 34.000 enfants.

Ensuite, réussir l'accès universel à l'enseignement primaire pour 80% d'enfants en âge scolaire au moins. L'un des buts pour l'an 2000. Car les enfants de moins de 6 ans, sortiront du préscolaire, avec des connaissances de base, après avoir développé leurs adresses et habilités dans le domaine intellectuel, psychométrique, socio-émotionnel, de communication et surtout ils parleront l'espagnol sans difficulté, ceci facilitera la connexion normale avec le primaire ;

cela permettra par ailleurs aux filles un peu âgées d'aller à l'école car d'habitude elles restaient à la maison pour garder les plus petits, au moment où leur mère allait au champs.

31. Que cela soit avant ou pendant la révision de 1994, les acteurs du projet, pour assurer la marche du projet, prévoyaient certaines activités avec des actions concrètes à réaliser et des ressources requises envisagées comme suit et compte tenu des nouveaux objectifs fixés :

Activité n° 1 : rendre des services éducatifs aux enfants au jour le jour pendant cinq heures de lundi à vendredi.

- Actions : sélectionner les communautés, les promoteurs ; organiser les activités dans les centres, habilitier les locaux, inscription des enfants ; organiser les comités des parents ; préparer le plan de travail de chaque communauté, prévoir l'alimentation des enfants.
- Ressources requises : le directeur général de l'enseignement primaire, des superviseurs (un pour dix centres) ; des fonds pour couvrir les dépenses de transport et du travail des superviseurs ; des fonds pour acheter quelque matériel de base pour réhabiliter les locaux communautaires ; des fonds pour motiver les promoteurs ; des fonds pour le matériel de bureau ; prévoir 22 rations alimentaires pour chaque enfant par mois pendant neuf mois (aide du PAM).

Activité n° 2 : prévoir du matériel technologique, didactique, des équipements et d'autres matériaux pour le fonctionnement des centres scolaires.

- Actions : imprimer le matériel technologique de base, élaborer le plan curriculaire, un guide méthodologique, guide de programmation, guide travail avec les parents, etc. ; prévoir du matériel didactique dans chaque centre (papier, crayon, ciseaux et quelques jeux didactiques, etc.) ; prévoir du matériel et des ustensiles de cuisine ; prévoir les moyens de locomotion pour la distribution de tout ; des machines à écrire et autres.
- Ressources requises : papier, encre, matériel d'impression, etc. ; des lots de matériels didactiques, pour la préparation des aliments ; des véhicules, fonds pour l'équipement audiovisuel, etc.

Activité n° 3 : Production du matériel technologique pour les coordonnateurs et les promoteurs.

- Actions : réviser et mettre à jour le plan curriculaire ; réviser et mettre à jour le guide méthodologique, élaborer le guide de préparation et d'utilisation du matériel didactique, préparer le guide de travail avec les parents et les organisations communautaires, visiter des centres pour examiner le matériel technologique, organiser des réunions techniques pour évaluer le matériel ; mettre à jour les fiches de supervision et d'évaluation curriculaire des enfants.

- Ressources requises : assistance technique, fonds pour le contrôle des actions prévues.

Activité n° 4 : Formation et entraînement des coordonnateurs et des promoteurs.

- Actions : réviser le module des différentes formations ; préparer les instruments d'évaluation pour le travail des coordonnateurs et des promoteurs ; établir le plan de travail et d'entraînement annuel ; préparer un manuel d'activités hebdomadaires pour l'entraînement des coordonnateurs ; réaliser pendant la période 1991-1995 cinq cours de formation et cinq de recyclage.
- Ressources requises : assistance technique ; fonds pour les cours prévus et équipements d'entraînement.

Activité n° 5 :

- Nombre de centres : 32
 - Nombre de salles de classe : 47
 - Nombre d'élèves : 1951 ; 957 garçons et 994 filles
 - Nombre de coordonnateurs : 3, un homme et deux femmes
 - Nombre de promoteurs : 74, 21 hommes et 53 femmes
- Actions : préparer le plan de travail des coordonnateurs avec les communautés sous sa responsabilité (réunions avec les membres des Conseils des Villages, la communauté, les parents des enfants ; donner aux communautés les critères de base sur leurs responsabilités et introduire les activités du programme dans leur communauté ; orienter les comités de parents et les groupes de travail sur l'habilitation des centres, la propreté, la préparation des aliments, la sélection des promoteurs, etc. ; développer des réunions mensuelles pour examiner la marche du programme.
 - Ressources requises : coordonnateurs du programme, transport pour les visites des communautés, fonds pour l'impression des fascicules, des volants et des guides.

Activité n° 6 : coordination avec les agences de coopération, les ONG et les Autorités gouvernementales.

- Actions : définir avec le PAM le système de distribution des aliments ; définir le système de suivi et d'appui pour la préparation des aliments ; réaliser avec le Ministère de la Santé, de l'Agriculture des concertations sur les actions de santé, la production des aliments et la nutrition.
- Ressources requises : transport pour superviser les activités de nutrition et d'alimentation des enfants ; fonds pour couvrir les activités prévues.

Activité n° 7 : supervision et évaluation.

- Actions : préparer le calendrier mensuel de supervision par district ; réaliser une mise à jour de la fiche de supervision des centres ; réaliser des réunions mensuelles sur les supervisions et la direction du projet pour intensifier les réussites et les difficultés ; reproduire les fiches d'évaluation, ...
- Ressources requises : Direction générales de l'Enseignement primaire, personnel de l'Unicef affecté au projet ; superviseurs du programme ; fonds pour l'impression de fiches, et pour l'évaluation interne du programme (voir annexe n° Sur la structure organisationnelle).

XIV. LES ACTEURS.

32. Lors de la création du préscolaire, et pendant la longue marche entreprise pour réaliser cette expérience, en passant par la révision de 1994, de 1995 et de 1996 jusqu'à nos jours, le projet préscolaire fonctionne avec les acteurs que l'on trouve dans l'organisation ou structure administrative établie par le Ministère de l'Education, à savoir :

- Au niveau national :

une Coordonnatrice nationale nommée
 une Coordonnatrice régionale nommée
 18 Coordonnateurs dans les sous-préfectures du pays
 un Directeur Général de l'Enseignement Primaire au Ministère de l'Education, des Sciences et de la Francophonie
 des Promoteurs, dont la majorité est constituée de femmes (80%).

- Au niveau de l'UNICEF : il existe un Officier chargé des affaires éducatives.
- Au niveau communautaire : les membres des Conseils des Villages
 Les membres des Comités des Parents
- Au niveau international : les membres des Organisations non gouvernementales intéressés, ainsi que ceux des Agences des Nations unies surtout de l'UNICEF, ...

XV. DIFFICULTES RENCONTREES.

33. Malgré la volonté déclarée du Gouvernement d'introduire le programme préscolaire au sein des structures éducatives pour réaliser les objectifs de l'Education pour tous en l'an 2000, cette volonté a rencontré des difficultés depuis la création du préscolaire, y compris son fonctionnement. Le projet a eu des réussites, mais aussi des difficultés que nous signalons tout de suite :

- a) Premièrement, ces derniers jours, les tendances politiques, les différences idéologiques dans les communautés affectent la bonne volonté des acteurs du programme, leur travail en équipe, surtout pendant la période 1994-1995, jusqu'à entraver l'œuvre des coordonnateurs ne pouvant, par exemple, plus organiser des réunions communautaires puisque certains acteurs de la société considéraient qu'il s'agissait d'un programme de propagande en faveur du Gouvernement.
- b) La surcharge de travail des communautés surtout économique, car à l'intérieur de la partie continentale les moyens financiers n'étaient pas bien assurés tout le temps. La bonne volonté de quelques membres des Conseils de Village et de Comités des parents rendait possible la réalisation de certaines activités, mais avec des difficultés,
- c) L'appui logistique insuffisant pour les supervisions et réunions communautaires, surtout dans la partie insulaire du pays.
- d) Quelques ONG's créaient des centres préscolaires à côté des centres préscolaires du programme, cela à cause d'un manque de réglementation et d'une bonne coordination, surtout avant la période 1994-1996.
- e) Dans le domaine de la santé, puisque tous les centres de santé ou dispensaires ne fonctionnent pas, on n'arrivait pas à effectuer le contrôle de poids et de taille des enfants dans tous les centres préscolaires. Mêmes difficultés rencontrées pour l'ouverture de vergers ou de jardins potagers, par manque de terrains suffisants dans toutes les communautés.
- f) Le manque de matériel didactique adapté avant la période 1994-1995 constituait un obstacle majeur pour initier l'enfant à la lecture - écriture.

XVI. COMMENT A –T-ON SURMONTE CES DIFFICULTES ?

34. Pour sauver la situation ou pour surmonter les difficultés, avec unanimité, on avait pensé à la révision du travail déjà fait en quatre ans, c'est-à-dire, faire une révision à moyen terme.
- a) Compte tenu de la viabilité du projet, on put prévoir un examen constant de la politique du préscolaire, une réglementation de son enseignement, l'adoption du curriculum ministériel pour ce niveau.
 - b) On avait décidé d'établir une vraie coordination entre tous les centres préscolaires non formels, publics ou privés, sous la responsabilité d'une seule direction générale de ce niveau.
 - c) Le Ministère pensait à indemniser tous les promoteurs en exercice actif pour équilibrer leur autosuffisance, afin de résoudre enfin le problème économique que la communauté présentait comme difficulté ou obstacle.

- d) L'appui constants ces dernières années des Autorités locales au personnel du projet, surtout aux réunions d'animation avec les communautés pour mieux appuyer les centres, permet une suite favorable.
- e) Les dons de tableaux noirs, de craies, etc., aux centres préscolaires pour améliorer les activités prévues sur l'initiation des enfants à la lecture – écriture, facilite le travail.
- f) L'encouragement du Gouvernement pour une meilleure participation de la communauté rendait possible la solution de certains problèmes, par exemple : la construction de centres avec du matériel permanent par moitiés (ciment, tôles, etc.).
- g) Pour mieux motiver les promoteurs, dans certains centres, on leur a accordé une attention médicale gratuite.
- h) Finalement, on put élaborer deux manuels pour les petits de 4 à 6 ans intitulé « Initiation à la lecto-écriture » et « Les nombres et la première enfance ».
- i) On avait réussi à installer chaque promoteur dans sa propre communauté compte tenu de la médiocrité de leur salaire, ceci leur permettant de s'occuper de leurs propres activités productives après le travail officiel.

Toutes ces activités permirent aux acteurs du projet de pouvoir surmonter les difficultés, mais ce ne fut pas facile.

XVII. RESULTATS.

35. Depuis la création du préscolaire, le plus souvent, il est évalué en trois catégories : inputs, services et impact. Dans chacune on identifie un groupe d'indicateurs avec lesquels on arrive à mesurer la réussite des objectifs. Il est bien logique que les indicateurs de l'Impact ont permis d'apprécier le niveau d'avancement des objectifs jusqu'à la fin, et à long terme, les deux premiers niveaux (inputs et services) sont mesurés le plus souvent soit par trimestre, soit par semestre, car la majorité d'entre eux est largement impliquée dans le suivi de la mise en place du projet (voir annexe n° ...).

36. Nous présentons ici quelque résultats encourageants du projet :

- a) La participation communautaire est très élevée, ce qui a permis d'améliorer la vie de la famille africaine.
- b) Le projet continue à aider lentement pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement et l'entrée tardive à l'école.
- c) Le projet a amélioré la maîtrise de l'espagnol, langue officielle, depuis le bas âge.
- d) La participation de la femme est très élevée.
- e) Le projet continue à s'orienter vers un soutien éducatif permanent avec les efforts de la communauté elle-même.
- f) Le projet a réduit le pourcentage d'élèves très âgés.
- g) Depuis trois ans, tout le monde est intéressé par ce projet.

37. Après la révision, on a constaté que, année après année, il y a une augmentation du nombre de bénéficiaires du projet jusqu'à nos jours, comme suit :

- en 1994 :
 - Nombre de centres : 32
 - Nombre de salles de classe : 47
 - Nombre d'élèves : 1951 ; 957 garçons et 994 filles
 - Nombre de coordonnateurs : 3, un homme et deux femmes
 - Nombre de promoteurs : 74, 21 hommes et 53 femmes
- en 1995 :
 - Nombre de nouveaux centres : 25
 - Nombre de nouvelles salles de classe : 39
 - Nombre de nouveaux élèves : 1407 ; 653 garçons et 754 filles
 - Nombre de nouveaux promoteurs : 58, 12 hommes et 46 femmes.
- en 1997 :
 - Nombre de centres : 144
 - Nombre de salles de classe : 225
 - Nombre d'élèves : 8757 ; 4037 garçons et 4720 filles(54%)
 - Nombre de coordonnateurs : 12, 3 hommes et 9 femmes(75%)
 - Nombre de promoteurs : 281, 59 hommes et 222 femmes(79%)

Pour les résultats, le projet a bénéficié 69% de femmes ; les centres se trouvent déjà dans tous les districts (le 18 du pays).

A l'heure actuelle, on a comme résultats :

- Nombre de centres : 268
- Nombre d'élèves : 12.000 (26% total du pays)
- On a formé 400 promoteurs et 19 Coordonnateurs

38. Les acteurs se réjouissent car on a réussi le but visé pour 1998. Puisque pour les 10.500 enfants envisagés pour 1998, on a inscrit 12.000 enfants de 3 à 6 ans début 1999. Le projet a donc atteint plus de 90% des objectifs fixés dans tous les domaines.

Les résultats sont bons pour la gestion des fonds, car ils ont scrupuleusement respecté la légalité ; aujourd'hui on a accompli les démarches légales respectives, ce qui traduit la responsabilité avec laquelle le projet a administré les dits fonds, notamment :

- 85% des dépenses sont financées par l'Unicef. mais actuellement le Gouvernement assure le paiement de 40% des promoteurs ; pur l'an prochain, on prévoit 70% et pour l'an 2001, 100% des dépenses seront assurées par le Gouvernement.

XVIII. QUELLES LECONS PEUT-ON TIRER DE CETTE EXPERIENCE POUR TOUT LE SECTEUR EDUCATIF EN GUINEE EQUATORIALE ET POUR D'AUTRES PAYS AFRICAINS.

39. Pour répondre à l'appel lancé pour tous les pays en mars 1990, à Jomtien, pour offrir une éducation pour tous en l'an 2000, notre pays s'est engagé à suivre une démarche assez sûre, afin d'accomplir les objectifs de la dite Conférence en élaborant un plan d'action allant de 1991 à 1999, faisant des révisions en 1994, en 1995 et en 1996.

Nous connaissons tous la nécessité de repenser le système éducatif. Le Ministère de l'Education a fait ce travail en 1995, faisant sortir une nouvelle Loi Générale de l'Education avec des modifications du système précédent, ce qui prouve le niveau d'engagement des Autorités politiques en faveur de l'éducation de base pour intégrer l'enseignement non formel aux structures éducatives en considérant les valeurs traditionnelles ainsi que les conditions actuelles du pays. Ceci a aussi donné lieu à succès que connaît la scolarisation des filles, l'alphabétisation des masses, la prise de risques dans l'expérimentation d'idées novatrices en matière d'éducation, l'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire en prenant en considération le milieu culturel.

40. C'est ainsi que, concernant les leçons à tirer de notre expérience préscolaire depuis sa création, et qui donne déjà des résultats positifs dans notre système éducatif, nous pensons qu'elle peut aussi servir pour les autres pays africains, en l'occurrence plus en retard dans le développement de leurs systèmes éducatifs. Nous présentons nos idées par ordre d'importance :

- a) Les efforts du développement doivent se faire principalement au niveau national, la coopération internationale se limitant au rôle de soutien.
- b) L'appui institutionnel des Autorités, qui participèrent à la campagne de sensibilisation, a été positif.
- c) L'initiative de la communauté elle-même est un facteur très important.
- d) La stimulation morale de la population, c'est un facteur d'impulsion à l'action et crée la confiance, par exemple, des promoteurs en eux-mêmes ; eux qui hier n'avaient pas de poste de travail. Aussitôt acquis, ils se responsabilisent de leurs actions. On peut donc affirmer que cette stimulation convient.
- e) Les nationaux sont en mesure de réaliser des activités toutefois qu'ils ont convenablement été entraînés.
- f) Pour les actions de développement éducatif, il faut compter sur un personnel qualifié.
- g) On a appris les mécanismes de suivi et d'évaluation du projet.
- h) L'enfant apprend à prendre conscience dès le bas âge, et surtout le sens de la responsabilité, de l'hygiène, de la propreté et de la socialisation.
- i) Nous avons appris que le milieu naturel offre des possibilités et des avantages pour élaborer des matériels didactiques.